



Réussir ses achats d'énergie

Les points de vigilance pour sécuriser ses marchés et maîtriser durablement ses dépenses.

Pourquoi les achats d'énergie sont-ils devenus plus complexes ?

Les marchés de l'énergie ont profondément évolué ces dernières années. Les variations de prix peuvent être importantes, les mécanismes contractuels se sont sophistiqués et les exigences réglementaires sont de plus en plus nombreuses.

Dans ce contexte, les décisions prises lors d'une consultation peuvent avoir des conséquences significatives sur les charges locatives, les budgets d'exploitation et la visibilité financière des organismes.

Notre retour d'expérience

Nous accompagnons régulièrement des acteurs confrontés à ces enjeux. Au-delà de la simple passation d'un marché, notre rôle consiste à sécuriser les choix réalisés et à garantir leur cohérence avec les objectifs financiers et patrimoniaux de chaque organisme.

Les clauses qui influencent réellement le coût d'un marché

Le prix proposé par un fournisseur n'est qu'une partie de l'équation. Certaines clauses peuvent avoir un impact direct sur le coût réel et la vie du contrat :

- **Le taux de flexibilité** (% du volume en +/- avec les mêmes conditions tarifaires) ;
- **La durée du marché** ;
- **Les modalités de facturation** ;
- **La structure tarifaire retenue** (prix vert, fixe, ...) ;
- **Les mécanismes d'indexation.**
- **Etc.**



Une mauvaise définition de ces paramètres peut limiter la concurrence ou générer des coûts supplémentaires pendant l'exécution du marché.

Comment CDC Conseil intervient

Le secteur de l'énergie étant en constante évolution, nous assurons une veille réglementaire et technique continue afin d'intégrer les évolutions du marché dans les dossiers de consultation.

Nous accompagnons notamment nos clients dans la rédaction des accords-cadres et marchés subséquents afin d'optimiser les consultations et d'obtenir des offres les plus compétitives possibles.

Nous intervenons sur l'ensemble des étapes de la procédure d'achat, de la préparation jusqu'à l'attribution des marchés :

- Rédaction du dossier de consultation des entreprises pour la mise en place de l'accord-cadre ;
- Organisation, suivi de la consultation et analyses des offres des fournisseurs ;
- Accompagnement de la Commission d'Appel d'Offres [CAO] jusqu'à la phase de standstill ;
- Rédaction des marchés subséquents ;
- Lancement des nouvelles phases de consultation et analyse des offres associées ;
- Attribution des marchés dans le respect des délais contraints propres au secteur de l'énergie.

Notre approche vise ainsi à sécuriser chaque étape de la procédure, en conciliant exigences réglementaires, performance achat et faisabilité opérationnelle pour les fournisseurs.

Pourquoi le sourcing est devenu indispensable ?

Avant même le lancement d'une consultation, il est essentiel de comprendre les attentes et les contraintes des fournisseurs.

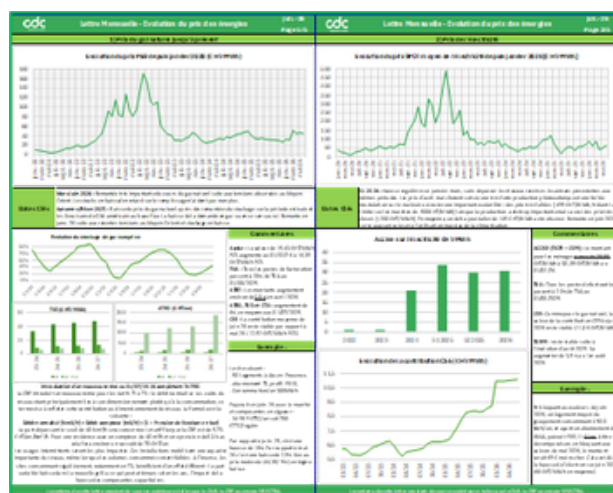
Les échanges réalisés en amont avec les acteurs du marché permettent notamment :

- d'identifier les pratiques du marché ;
- d'adapter les exigences de la consultation ;
- de favoriser une concurrence efficace ;
- d'améliorer la qualité des offres reçues.

Notre approche

Nous réalisons un travail de sourcing auprès des acteurs du marché afin d'adapter les consultations aux réalités économiques et techniques du secteur énergétique.

Cette démarche contribue à sécuriser les procédures tout en maximisant les chances d'obtenir des offres compétitives.



Comment comparer efficacement plusieurs offres ?

Dans un marché de l'énergie, les délais de validité des offres sont très courts. Certaines décisions doivent être prises en quelques heures seulement.

Pour comparer objectivement plusieurs propositions, il est nécessaire d'aller au-delà du prix affiché et d'analyser :

- le coût réel de la fourniture (ce que définit réellement le fournisseur) ;
- les composantes réglementaires et fiscales ;
- l'impact budgétaire global estimé du marché (par site, en €/KWh ou €TTC).

Notre méthodologie

CDC Conseil s'appuie sur des outils d'analyse permettant de décomposer chaque offre et d'en mesurer l'impact économique réel (part fournisseur/ part réglementaire).

Cette lecture détaillée facilite les arbitrages et permet de prendre des décisions sur des bases homogènes et transparentes.

Après l'attribution : une phase souvent sous-estimée

La notification du marché ne marque pas la fin des enjeux liés aux achats d'énergie.

Le suivi des contrats constitue une étape essentielle pour :

- contrôler la conformité des factures ;
- vérifier le respect des engagements contractuels et des exigences réglementaires ;
- identifier d'éventuelles anomalies ;
- sécuriser les dépenses engagées.

Cette démarche gagne également à être rapprochée des marchés d'exploitation sur lesquels CDC Conseil est également acteur, afin de croiser les données techniques, contractuelles et financières.

Notre accompagnement

Nous pouvons accompagner des organismes tout au long de l'exécution des marchés , afin de fiabiliser le contrôle des dépenses et des consommations énergétiques et d'assurer une gestion cohérente des contrats dans le temps.

Les économies les plus importantes sont parfois invisibles

Réduire une facture énergétique ne consiste pas uniquement à négocier le meilleur prix.

De nombreux leviers d'optimisation peuvent également être mobilisés :

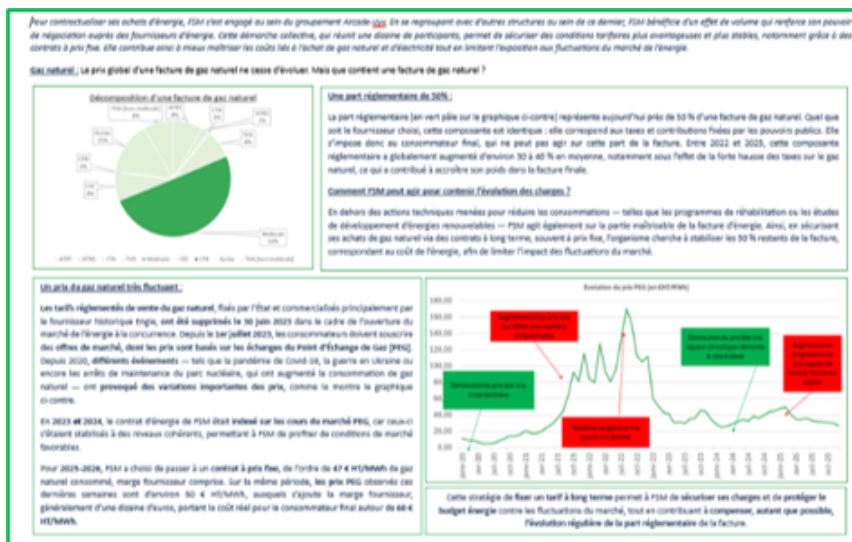
- l'ajustement des puissances souscrites ;
- l'adaptation des formules tarifaires ;
- l'analyse des profils de consommation ;
- la vérification de la pertinence des études proposées par les fournisseurs.

Ces actions permettent souvent de générer des économies durables sans impact sur le confort des occupants.

Ce que nous apportons

Notre expertise nous permet d'analyser et de challenger les préconisations formulées par les fournisseurs afin de vérifier leur pertinence et de s'assurer que les gains annoncés correspondent réellement aux usages du patrimoine et ne sont pas contre-productifs (n'amènent pas à payer plus).

Accompagner et expliquer les enjeux aux parties prenantes



La réussite d'une politique d'achat d'énergie repose également sur une bonne compréhension des enjeux par l'ensemble des parties prenantes. Dans cette logique, des supports de présentation peuvent être réalisés à destination des amicales de locataires ou des instances de dialogue.

Ces supports permettent de présenter, de manière pédagogique, les choix réalisés, les évolutions tarifaires, les résultats des consultations et les actions engagées pour maîtriser les charges.

Du marché d'énergie au pilotage énergétique

Acheter son énergie dans de bonnes conditions est une première étape. Encore faut-il disposer d'une vision claire des dépenses engagées, des contrats en cours et des données d'exploitation associées.

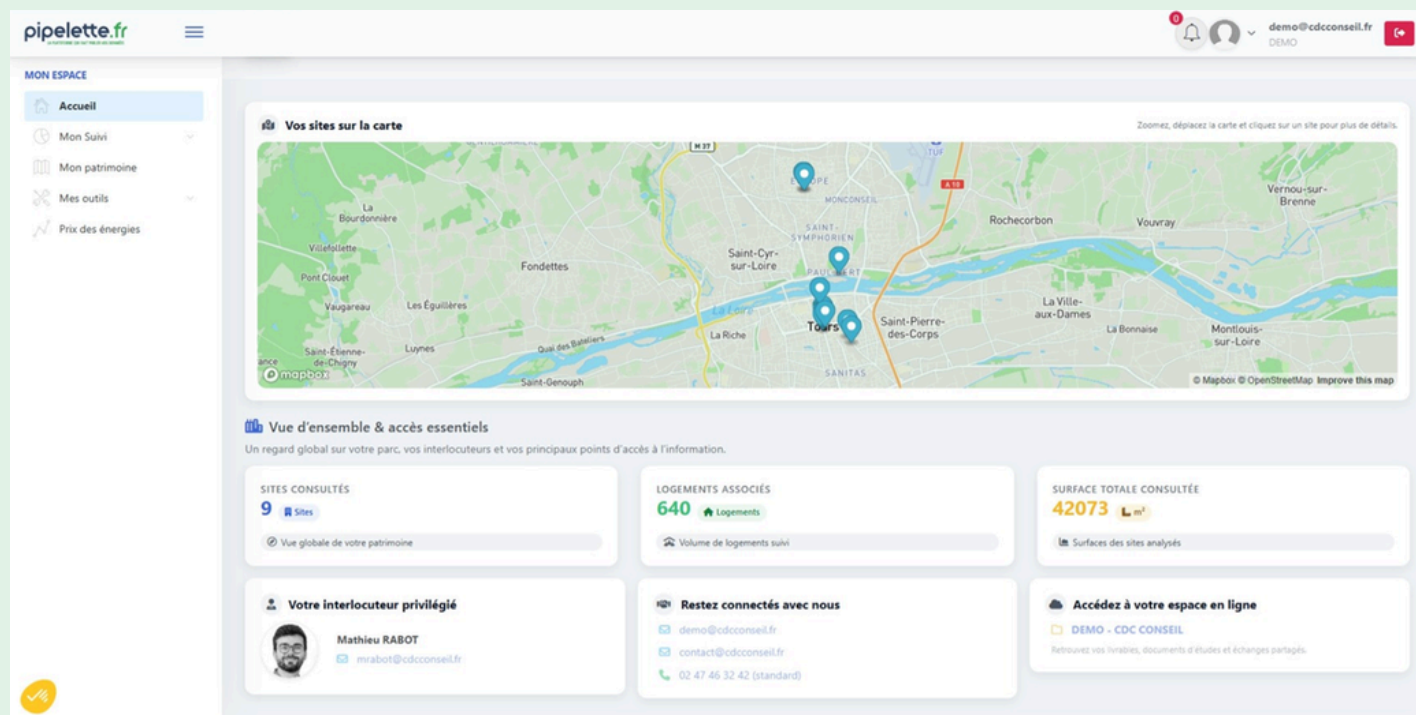
Sans outil de pilotage adapté, il devient complexe :

- de suivre les coûts dans le temps ;
- d'identifier rapidement les dérives ;
- de consolider les informations issues de différents contrats ;
- d'alimenter les décisions stratégiques.

Aller plus loin avec Pipelette.fr*

Un pilotage renforcé grâce à un suivi d'exploitation structuré.

Pour répondre à ces enjeux, CDC Conseil a développé Pipelette, une plateforme dédiée au pilotage énergétique et patrimonial.



*Pipelette.fr est une plateforme de suivi énergétique développée par CDC Groupe / CDC Conseil, qui permet de centraliser les données de consommation et de facturation d'un patrimoine immobilier, de visualiser des tableaux de bord et de recevoir des alertes pour optimiser la gestion de l'énergie.

Quelques retours d'expérience

Voici quelques exemples de missions récemment réalisées pour nos clients, illustrant concrètement notre accompagnement dans la préparation et la sécurisation de leurs achats d'énergie.

Phase d'accord cadre : Sécuriser en amont les conditions de fourniture

À l'approche de l'échéance de son précédent accord-cadre, prévue en 2026, la Ville de Saran nous a confié la relance de ses achats d'électricité et de gaz naturel.



La première étape a consisté à mettre en place un accord-cadre permettant de sélectionner plusieurs fournisseurs sur la base de critères principalement techniques.

Cette consultation a suscité un intérêt satisfaisant, avec respectivement 3 candidatures pour le lot gaz naturel et 5 pour le lot électricité, toutes conformes aux exigences du marché.

Au-delà de la seule sélection des futurs fournisseurs, cette phase a permis de sécuriser en amont l'ensemble des conditions techniques et opérationnelles associées à la fourniture et à l'acheminement de l'énergie. Parmi les points notamment encadrés :

- **La qualité de la relation avec les fournisseurs** : organisation des échanges, disponibilité des interlocuteurs et qualité du service apporté tout au long de l'exécution du marché ;
- **Le suivi et la facturation** : définition d'un cadre permettant de disposer de factures lisibles, fiables et facilement contrôlables par les services de la collectivité ;
- **La gestion des données** : accès aux données via un espace en ligne permettant le suivi des consommations, l'extraction et l'analyse des factures et pilotage du parc ;
- **La gestion du patrimoine** : anticipation des évolutions du parc de points de livraison et définition de modalités permettant d'accompagner simplement les évolutions des besoins de la collectivité ;
- **Le suivi des conditions tarifaires** : encadrement des modalités de révision et d'évolution des différentes composantes du prix, avec un objectif de maîtrise et d'optimisation des factures ;
- **Les enjeux environnementaux** : prise en compte des objectifs de la collectivité en matière d'énergie renouvelable et analyse des engagements environnementaux et RSE des fournisseurs ;
- **La qualité d'exécution des futurs marchés** : anticipation des principaux sujets susceptibles d'avoir un impact sur le suivi, la gestion et la performance de l'achat d'énergie.

L'accord-cadre, conclu pour une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans, permet par ailleurs à la ville de Saran de remettre en concurrence plusieurs titulaires à chaque étape d'achat. Elle dispose ainsi, au moment opportun, d'un panel de fournisseurs et d'offres permettant de rechercher les meilleures conditions d'achat, tout en bénéficiant d'un cadre contractuel déjà sécurisé.

Phase marché-subséquent



À la suite d'un accord-cadre lancé courant 2025, la Société de Coordination Val de France – l'Habitat des Territoires, important regroupement de bailleurs sociaux français, a fait le choix, avec notre accompagnement, de relancer son achat d'électricité pour la période 2028-2029.

Cette décision s'est appuyée sur notre analyse des conditions de marché et sur l'identification d'une fenêtre d'achat particulièrement favorable sur les marchés de l'électricité à long terme. Les niveaux observés se situaient alors **autour de 50 à 55 € HT/MWh** hors marge fournisseur sur la seule composante énergie, des niveaux considérés par de **nombreux acteurs du marché comme des prix plancher**.

Dans ce contexte, la relance de la consultation a permis de tirer parti de ces conditions de marché. Sur la composante énergie, sur laquelle les fournisseurs disposent de la plus grande latitude dans la construction de leur offre, le marché a ainsi permis d'obtenir une baisse de l'ordre de **10 € HT/MWh** par rapport aux marchés précédemment en place, qui avaient pourtant déjà permis de sécuriser des niveaux de prix favorables.

Au-delà du seul prix de l'énergie, notre accompagnement a également permis d'appréhender le coût global de la fourniture d'électricité. Pour chacun des bénéficiaires de la centrale d'achat, une estimation des charges futures a ainsi pu être établie en intégrant l'ensemble des composantes applicables à date : énergie, acheminement, taxes et contributions, ainsi que les parts fixes liées aux abonnements.

Cette approche globale a permis à la Société de Coordination Val de France – l'Habitat des Territoires de sécuriser une vision précise de ses charges énergétiques à l'horizon 2028-2029, avec un coût moyen estimé de l'ordre de **230 € TTC/MWh**, toutes composantes comprises.

À titre de comparaison, les Tarifs Réglementés de Vente d'Électricité (TRVE) se situent, selon les profils de puissance et de consommation, dans une fourchette moyenne de l'ordre de 230 à 300 € TTC/MWh.

Enfin, il convient de souligner que le travail réalisé lors de l'accord-cadre n'a pas été perdu au moment de la mise en concurrence : les éléments issus de l'analyse technique des candidatures ont été en partie réutilisés pour apprécier le volet technique des offres et conserver ce critère dans l'évaluation des fournisseurs tout au long de l'exécution du marché.

Phase de vérifications de factures



À la suite de l'accord-cadre et du premier marché subséquent, le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED), acteur majeur du traitement et de la valorisation des déchets dans le nord de la France, couvrant plus de 250 communes, nous a missionnés pour assurer, à compter de 2026, la validation de ses factures d'électricité.

Cette mission a notamment consisté à contrôler les différentes composantes des factures, parmi lesquelles :

- **Le terme quantité**, exprimé en €/MWh, intégrant notamment la part électron définie dans le cadre du marché subséquent ;
- **La part fixe liée** à l'acheminement de l'électricité (TURPE) ;
- **Les taxes et contributions applicables**, notamment l'accise, la CTA et la TVA.

Ce contrôle permet ainsi de s'assurer de la bonne exécution du marché et de la conformité des factures émises par les fournisseurs. Bien que les erreurs restent relativement rares, cette démarche permet également :

- De mettre en attente les factures présentant des composantes réglementaires **incorrectes**, afin de suivre leur **régularisation** sur les factures des mois suivants ;
- D'identifier les **éventuelles anomalies** ou situations nécessitant des explications complémentaires auprès du fournisseur, notamment lorsque d'importantes régularisations liées à des consommations estimées interviennent sur plusieurs sites après plusieurs mois ;
- De s'assurer, in fine, que les **consommations réellement constatées sont correctement prises en compte et facturées**.

Cette démarche contribue ainsi à sécuriser la facturation, à **fiabiliser les données** de consommation et à garantir la **bonne application** des conditions contractuelles et réglementaires.

Finalemment...

Un achat d'énergie performant ne repose pas uniquement sur le prix négocié. Il s'inscrit dans une approche globale intégrant l'analyse du marché, le choix du bon moment pour consulter, la qualité du cadre contractuel, la fiabilité des données et la maîtrise de l'ensemble des composantes de la facture. La souplesse de gestion et la capacité à remettre régulièrement les fournisseurs en concurrence constituent également des leviers essentiels pour sécuriser et optimiser durablement les coûts.

Anticiper, sécuriser, piloter

Face à des marchés de l'énergie toujours plus techniques, disposer d'une vision globale constitue un **véritable levier de performance**.

De la préparation des consultations au suivi des contrats, en passant par l'analyse des offres et le pilotage des dépenses, chaque étape contribue à **sécuriser les décisions** et à **maîtriser durablement les charges énergétiques**.

Notre ambition

Permettre à nos clients de prendre des décisions éclairées, sécurisées et adaptées aux enjeux économiques, techniques et réglementaires de leur patrimoine.

Ils nous font confiance



Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de votre contact privilégié au sein de CDC Conseil et Equipage.



Mathieu RABOT
Energy manager

✉ mrabot@cdcconseil.fr
☎ 02 46 65 14 13